

MAIRIE d'IVOY-LE-PRÉ

18380



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 juin 2024 à la mairie :

Considérant le projet d'installation d'une centrale solaire agrivoltaïque envisagée sur l'exploitation agricole de Mr Sébastien CHATELAIN, et suite à la présentation faite par Mr Pascal YON représentant de la société ESCOFI, porteuse de ce dernier, le conseil municipal a décidé au vu des éléments exposés d'émettre un avis favorable à la poursuite des études nécessaires au dit projet.

Suite à un manque de personnels avéré, le centre de secours basé à La Chapelle d'Angillon est en sursis. Une nouvelle campagne de recrutement de pompiers volontaires devrait être lancée prochainement en liaison avec les centres de secours des communes limitrophes.

Le conseil a décidé d'apporter quelques modifications au règlement intérieur de la cantine scolaire pour la rentrée 2024-2025.

L'entretien du cimetière sera prochainement assuré par la société ISA GROUP basée à Aubigny-sur-Nère.

